

CURABILIS : LISTE DES COLIS ET PRODUITS AUTORISES

Colis standards:

Chaque détenu(e) peut recevoir jusqu'à 6 colis par année, le poids n'excèdera pas 6kg par colis.

- 4 colis sont autorisés par année à raison d'un colis par trimestre.
- 1 colis annuel "anniversaire" n'excédant pas 6kg peut être reçu 15 jours avant ou après la date d'anniversaire du détenu.
- 1 colis annuel "fin d'année" n'excédant pas 6kg, peut être reçu courant décembre.

Colis vêtements.

- Chaque détenu(e) peut recevoir à raison d'un colis par trimestre des habits, le poids n'excèdera pas 6kg. Dès lors que de la nourriture sera trouvée dans un colis "vêtement", ce dernier comptera sur le quota des 6 colis standards.

Colis "arrivant".

- Chaque détenu(e) peut recevoir un colis "arrivant" avec des habits et affaires personnelles dans les 30 jours qui suivent son admission à Curabilis, le poids maximal est de 20 kg, ainsi que 200 cigarettes (ou 200 grammes de tabac à fumer ou à chiquer dans un emballage scellé d'usine).

Colis amené lors d'un parloir

- Les colis peuvent être apportés par une visite lors de parloirs, ils seront comptabilisés comme colis "arrivant", "standard" ou "vêtement".

Cigarettes, carte téléphonique

- Les cigarettes scellées d'usine, les cartes téléphoniques et l'argent seront acceptés à chaque visite.

Versement d'argent

- Le-la visiteur (se) peut déposer de l'argent sur le compte de la personne détenue au guichet d'accueil de Curabilis
- De l'argent peut être déposé à l'entrée commune des établissements de Curabilis et Champ-Dollon, sur le compte de la personne détenue en fonction des heures d'ouvertures.
- Tout versement d'argent sur le compte d'une personne détenue via un transfert bancaire est autorisé.
 - Banque cantonale de Genève
1204 Genève
IBAN : CH45 0078 8000 0504 4243 9
Compte : 12-1-2
Etat de Genève
Etablissement fermé Curabilis
Nom de la personne détenue
Chemin de Champ-Dollon 22
1241 Puplinge

Alimentaire :

Biscuits (emballage scellé à chaud)
Thé, café (soluble sachet fermé) chocolat en sachet, sucre en morceaux uniquement
Bonbons dans emballage transparent (durs et mous)
Cakes, Madeleines,
Charcuterie coupée en tranches fines (sous vide, dans emballage)
Chocolat (uniquement en plaque et sans alcool)
Fromage à pâte dure (emballage magasin)
Fruits secs sans coquille, y compris dattes et figues (sauf raisins)
Lait en poudre sachet

Non alimentaire :

Cigarettes, Tabac à rouler (paquets ou cartouches scellées) Papier à rouler les cigarettes,
Machine à rouler les cigarettes
Agenda neuf (vierge), agenda électronique avec accord direction (s/connexion internet)
Appareils Vidéo & DVD avec accord direction, ne pouvant pas enregistrer
Balles de ping-pong
Blocs de papier (A3 maximum, vierge)
Boîtes en plastique (pour la conservation alimentaire, style Tupperware) max. 1litre
Bonnets (sauf cagoule)
Briquets non rechargeables
Brosses à dents et à cheveux
Cahiers (A4 maximum, vierge)
Calendriers (vierge)
Casquettes
Casque Hi-Fi avec cordon
CD musicaux originaux
CD pour console de jeux (originaux uniquement)
Chaussures
Classeurs
Coupe-ongles de poche (petit)
Crayons à papier (noir et couleurs)
DVD (emballage d'origine)
Gants de toilette
Gel douche (produit et emballage transparent)
Gel pour cheveux (produit et emballage transparent)
Gommes à papier (encre et crayons)
Habits (gants en laine)
Haut-parleurs (format A4 maxi)
Jeux de sociétés & jeux portables (de petite dimension 30X30)
Journaux, livres, revues
Lecteur CD/cassette audio portable (avec accord de la direction) ne pouvant pas enregistrer
Lentilles de contact médicales (pas de couleur), inclus le liquide spécifique
Livres
Lunettes de soleil ou médicale
Peignes de poche en plastique
Peignoir de bain
Perforatrice (de petite taille)
Photos sans cadre (sauf photo passeport, taille max. format A4)
Piles & piles rechargeables
Pochettes en plastique (pour documents)
Radio (avec accord de la direction)
Raquettes de ping-pong
Rasoirs à tête interchangeable ou jetable (sans pile)
Rasoirs électriques (hommes et femmes),
Règle en plastique (petite)

Réveil
Taille crayons simples, en plastique ou métal
Thermos (en métal)
Tondeuses électriques

LES RECIPIENTS EN VERRE, LES CONSERVES, LES PRODUITS SAUPOUDRES OU CONTENANT DE L'ALCOOL SONT INTERDITS

Les produits non-autorisés reçus par colis seront renvoyés à l'expéditeur aux frais de la personne détenue.

Dans le cas où l'expéditeur est inconnu, les produits alimentaires non-autorisés seront détruits. Tous produits non périssables seront placés dans le vestiaire personnel de la personne détenue.

Tous les produits non-inscrits sur cette liste sont refusés

La direction se réserve le droit de modifier en tout temps ce présent document, dans ce cas, la liste réactualisée sera affichée dans les pavillons de mesures. Le site <https://www.ge.ch/curabilis/visites-personnelles.asp> sera également remis à jour.

Version au 27 mars 2017
